

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **107 (1981)**

Heft 13

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Industrie et technique

Le bâtiment d'accès de la centrale nucléaire de Beznau I et II

Pour ainsi dire à titre de «gardien du seuil», on construit actuellement le bâtiment d'accès de la centrale nucléaire de Beznau I et II. Il s'agit d'un complément au bâtiment administratif voisin déjà existant. Cette construction de quatre étages comprend un terrain d'environ 3000 m² (volume construit env. 9000 m³). Le maître de l'ouvrage est la Nordostschweizerische Kraftwerk AG NOK, le propriétaire et l'exploitant de cette centrale nucléaire.

Le rez-de-chaussée est dominé par une installation de contrôle pour toutes les personnes et les marchandises entrantes et sortantes. D'une façon analogue à celle d'un aéroport et pour des raisons de sécurité, le personnel et les visiteurs doivent se soumettre à un contrôle approfondi (carte d'identité, détecteur métallique, appareil à rayons X pour les bagages, etc.). Dans les trois étages supérieurs suivants, on trouve des bureaux, des salles de conférence et une bibliothèque professionnelle. Le quatrième étage héberge des locaux de formation professionnelle équipés de façon très moderne. Le sous-sol comprend entre autres des locaux de séjour, la garde-robe et des installations sanitaires pour le «personnel étranger» qui, à certains intervalles — lors des arrêts de production — doit répondre à des tâches d'entretien. Ce bâtiment commencé en mars 1980 et terminé en octobre de cette année se compose en principe d'un squelette en béton avec des panneaux de façade Durisol et des éléments d'allèges en béton lavé Durisol pour les balcons, les avant-toits et l'étage supérieur. Les parois mitoyennes intérieures sont formées d'éléments en acier à double peau et à isolation phonique dont les emplacements sont modifiables selon l'évolution des exigences.

Comme pour le bâtiment de bureaux existant, les façades sont constituées de panneaux exté-

rieurs Durisol de 16 cm d'épaisseur, c'est-à-dire par des éléments de grand format horizontaux et verticaux (longueur env. 560/560/280 cm, largeur env. 140/320/100 cm, superficie moyenne des panneaux 6 m²/élément). Ces éléments sont formés d'une couche intérieure dure et d'une couche extérieure en béton fin vibré. Cette dernière présente une structure de béton lavé. L'étanchéité des joints extérieurs de ces panneaux a été exécutée avec un mastic à deux composants à élasticité permanente.

Les équipes Durisol ont en outre monté env. 150 m² d'éléments d'allège en béton lavé (12 cm) pour les balcons, les avant-toits et l'étage supérieur.

Une caractéristique essentielle des panneaux extérieurs Durisol — à côté du montage rapide et sans problème des éléments préfabriqués en usine selon des plans (économie de temps) — est donnée par les bonnes propriétés d'isolation: coefficient de transmission de chaleur $k = \text{env. } 1,11 \text{ W/m}^2\text{K}$ ($0,95 \text{ kcal/m}^2\text{h}^\circ\text{C}$).

Eternit SA
8867 Niederurnen
Tél. 058/23 11 11

Assainissement thermique des bâtiments

Cahiers techniques EgoKiefer

Le n° 3 des cahiers techniques EgoKiefer vient de paraître. Il traite un problème très actuel: l'assainissement thermique des bâtiments. La volonté d'économiser de l'énergie et de conserver la substance architecturale par des rénovations adéquates est très répandue dans la population. Cette étude EgoKiefer, à laquelle des auteurs renommés ont collaboré, montre cependant clairement qu'il ne suffit pas d'avoir la bonne volonté et le capital nécessaire, mais qu'il faut aussi avoir de bonnes connaissances de la physique du bâtiment et de la construction en général.

M. Waldemar Jucker, directeur de l'Office fédéral des questions conjoncturelles, explique les

traits principaux du programme fédéral de stimulation de l'assainissement thermique des bâtiments. Deux mesures sont mises en relief: d'une part, les cours de formation continue pour les spécialistes de la technique du bâtiment et du logement et, d'autre part, les examens comparatifs de produits et éléments thermotechniques; ces examens fournissent des bases de décision, augmentent la transparence du marché et diminuent ainsi le risque de faux investissements.

M. Peter Schlegel, architecte, analyse la planification économique d'un assainissement thermique et donne la définition d'un amortissement judicieux du capital investi. Il constate qu'un assainissement thermique ne peut être garanti que par un travail soigné et conforme aux règles de l'art de la part de l'architecte, de l'ingénieur, du conducteur des travaux, de l'entrepreneur et de l'artisan. Car il ne s'agit pas seulement d'économiser le plus d'énergie possible, il est tout aussi important d'éviter, moyennant une étude et une exécution correctes, l'apparition ultérieure de dommages.

Le troisième article traite un sujet souvent négligé: les problèmes et contraintes posés dans la pratique par un assainissement thermique. L'auteur, M. Armin Binz, architecte, s'occupe en particulier des possibilités pratiques. Quelques exemples font clairement ressortir que des différences entre la théorie et la pratique peuvent surgir dans le bilan énergétique consolidé d'un bâtiment après l'assainissement thermique. Autrement dit, une mesure qui, du point de vue thermotechnique, semble judicieuse en soi peut avoir des effets contraires quand elle est mise en œuvre ensemble avec d'autres mesures si l'on ne tient pas suffisamment compte de l'interaction des lois de la physique du bâtiment.

Le quatrième article de M. René Spörri, ingénieur, chef du département technique et développement d'EgoKiefer SA, a pour sujet le nettoyage et l'entretien d'un bâtiment. Si l'on prend régulièrement des mesures préventives, c'est-à-dire si l'on procède à des services d'entretien pour un immeuble comme on le fait pour les voitures ou les machines, des dommages graves peuvent être évités. On devrait tenir compte de ce fait lors de l'établissement du projet d'un nouveau bâtiment ou lors de la rénovation d'un bâtiment ancien. Des contrôles simples mais réguliers peuvent contribuer, à long terme, à la sauvegarde de la substance d'un bâtiment.

Le n° 3 des cahiers techniques EgoKiefer, «Assainissement thermique des bâtiments», peut être obtenu gratuitement auprès de EgoKiefer SA, 9450 Altstätten.

Personnalité

Décès du professeur Ackeret

Nous apprenons, avec plusieurs semaines de retard, le décès à l'âge de 83 ans du professeur Jakob Ackeret, membre d'honneur de la SIA. Le défunt, qui a enseigné pendant plus de trente ans l'écoulement des fluides et l'aérodynamique à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, a contribué de façon importante au développement de l'aviation supersonique. Ses travaux ont conféré un renom mondial à l'Institut d'aérodynamique qu'il dirigeait. Nous reviendrons plus en détail sur la longue et fertile carrière du défunt, qui fut à la fois un grand ingénieur, un maître exceptionnel et l'un des plus brillants savants suisses de ce siècle.

Vie de la SIA

Communications SVIA

Candidatures

M. Daniel Anken, architecte diplômé EPFL en 1980. (Parrains: MM. J. Serex et P. Margot.)

M. Henry Bovay, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1980. (Parrains: MM. R. Crottaz et Ed. Robert.)

M. Marco Ceccaroli, architecte diplômé EPFL en 1980. (Parrains: MM. M. Bevilacqua et A. Sartoris.)

M. Daniel Gétaz, ingénieur forestier diplômé EPFZ en 1980. (Parrains: MM. G. Herbez et S. Krayenbühl.)

M. Jean-François Godat, architecte diplômé EPFL en 1975. (Parrains: MM. B. Huser et T. Vovesny.)

M. Jean-François Huck, ingénieur forestier diplômé EPFZ en 1976. (Parrains: MM. S. Krayenbühl et J. Martin.)

M^{lle} Iris Klohn-Olivares, architecte DPLG (diplômée par le Gouvernement). (Parrains: MM. V. Mangeat et L. Mirabaud.)

M. Jürg Landolt, ingénieur civil diplômé EPFZ en 1977. (Parrains: MM. Ph. H. Bovy et F. Grandjean.)

M. Jacques Sartori, ingénieur civil diplômé EPUL en 1963. (Parrains: MM. J.-P. Leyvraz et J.-F. Thonney.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée *par avis écrit* au comité de la SVIA dans un délai de 15 jours.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.



Bâtiment d'accès de la centrale nucléaire de Beznau I et II.
A gauche le bâtiment administratif, à droite gros œuvre du bâtiment d'accès.

Documentation générale

Voir pages 12 et 14 des annonces.